

Date de dépôt: 8 avril 2002

Messagerie

Rapport **de la Commission des pétitions chargée d'étudier la pétition** **contre les sites prônant le suicide des jeunes**

Rapporteur: M. Thierry Apothéloz

Mesdames et
Messieurs les députés,

La Commission des pétitions a examiné la pétition 1369 lors de ses séances des 26 novembre 2001, 17 décembre 2001 et 7 janvier 2002 sous la présidence de M^{me} Anita Cuénod. Elle a bénéficié de l'aide précieuse de M^{me} Stéphanie Downing, MM. Yves Piccino et Frédéric Deshusses pour leurs excellents procès-verbaux. Qu'ils en soient ici remerciés.

La pétition contre les sites Internet prônant le suicide des jeunes a été déposée le 20 septembre 2001 au secrétariat au Grand Conseil munie de 1500 signatures. Elle demande que le Parlement genevois prenne les dispositions nécessaires pour entamer des recherches sur des sites en français prônant le suicide et que les logeurs de ces sites soient contactés afin de les exclure de la Toile. Stop Suicide, association de jeunes collégiennes et collégiens, estime en effet que de tels sites peuvent encourager des jeunes à se suicider avant d'appeler au secours.

Préambule

Le suicide est la première cause de mortalité dans la classe d'âge des adolescents et jeunes adultes (15-24 ans).

Il convient de donner quelques chiffres tirés de l'Office fédéral de la statistique¹. Ils concernent des suicides aboutis en Suisse. Selon l'avis des spécialistes, les tentatives de suicides, répertoriées comme telles, sont dix fois plus nombreuses.

Age	1995	1996	1997	1998	1999
10-14	2	4	3	5	4
15-19	46	37	41	34	38
20-24	86	91	79	81	68

L'association Stop Suicide ne veut pas lutter contre l'acte suicidaire en tant que tel, mais souhaite inviter chacun à reconnaître ce qu'il ressent et à en parler avec autrui. Stop Suicide ne s'inscrit pas dans une action de prévention en tant que telle, mais plutôt comme un mouvement de jeunes, non-spécialistes, pour une réelle prévention efficace du suicide, qui passe, selon les membres, principalement par un combat contre le tabou qui entoure la question du suicide. Elle souhaite faire passer un message d'ouverture, pour les jeunes, venu de jeunes².

Audition des pétitionnaires : M^{me} Jaecklé et M. Irminger

M^{me} Jaecklé et M. Irminger, membres fondateurs de l'association SOS Suicide, sont reçus par la commission le 26 novembre 2001.

M. Irminger explique que l'association, créée par des jeunes, a appris l'existence de sites Internet encourageant au suicide et elle a été très interpellée par les cinq sites qu'elle a trouvés, prônant clairement le suicide. L'association, au travers de cette pétition, demande plutôt des actions de sensibilisation qu'une interdiction pure et simple.

¹ Bundesamt für Statistik, Sektion Gesundheit, 2010 Neuenburg, 28 janvier 2002.

² Extrait du dossier de présentation à la presse « Acte suicidaire. Pourquoi le combattre ? Comment le combattre ? Vision de jeunes ».

M^{me} Jaecklé regrette que lorsqu'un jeune tape le mot *suicide* au travers d'un moteur de recherche il y ait un certain nombre de sites Internet prônant le suicide plutôt que trouver des sites de prévention. Cela est principalement dû au fait que le classement de ces sites se fait par le nombre de visites.

M. Irminger ajoute que dans certains de ces sites il est même proposé aux jeunes des armes et des médicaments pour mettre fin à leurs jours.

Dans le cadre de ses activités, l'association Stop Suicide a pris contact avec le Département de l'instruction publique, mais pas avec le Département de l'action sociale et de la santé.

A la question de savoir comment être actif dans le domaine de la prévention, M^{me} Jaecklé et M. Irminger répondent qu'aucune solution n'est toute faite, mais qu'une solution pourrait être de faire une meilleure information sur les structures qui existent déjà.

Afin que nous puissions vérifier s'il était dans nos possibilités de faire des recherches et des demandes pour demander l'exclusion de ces sites, notre commission décide d'auditionner un inspecteur du groupe de criminalité informatique de la gendarmerie.

Audition de M. Pascal Seeger, groupe de criminalité informatique de la gendarmerie genevoise

M. Seeger a lu avec intérêt la pétition 1369, dont il estime les invites fondées mais malheureusement illusoires.

Il démontre qu'Internet est un réseau formé de millions d'ordinateurs interconnectés, ce qui représente un réseau mondial ingérable.

Il explique par ailleurs que les sites changent très facilement de serveur, de sorte qu'il est pratiquement impossible de remonter aux auteurs. Il ne voit donc pas comment répondre pratiquement à la deuxième invite demandant que les logeurs excluent les sites de la Toile, puisqu'il faut d'abord localiser le(s) auteur(s).

Il relève également que les sites mentionnés ne sont pas logés en Suisse, mais en Allemagne ou aux Etats-Unis.

M. Seeger nous informe qu'une information entre Parquets est possible. Dès lors, il est nécessaire qu'une plainte soit déposée au sens de l'article 115 CPS³ (l'incitation au suicide est interdite) pour que le procureur général l'adresse au Parquet du pays concerné.

³ Article 115 CPS : « Celui qui, poussé par un mobile égoïste, aura incité une personne au suicide, ou lui aura prêté assistance en vue du suicide, sera, si le suicide a été consommé ou tenté, puni de la réclusion pour cinq ans au plus ou de l'emprisonnement. »

Il précise que la police fédérale n'est pas équipée d'une cellule de criminalité informatique. Quant au groupe de criminalité informatique de la gendarmerie genevoise, la priorité actuelle concerne la lutte contre la pédophilie.

Même s'ils ont obtenu deux postes supplémentaires en février 2001, le groupe est trop peu nombreux pour pouvoir faire les recherches demandées par la pétition. Comme précisé plus haut, le groupe s'occupe prioritairement de la lutte contre la pédophilie de deux manières : d'une part, en recherchant des sites permettant aux pédophiles d'échanger des images et, d'autre part, en effectuant des investigations complètes sur des ordinateurs appartenant à des suspects.

Un commissaire demande si les écoles procèdent à un éventuel filtrage des sites parcourus par les élèves durant les cours informatiques. M. Seeger confirme que plusieurs logiciels permettent de filtrer des sites auxquels l'ordinateur a accès sur Internet, mais il ne peut confirmer si les écoles en sont équipées.

Cette remarque fait évoquer à une commissaire la question des cybercafés. M. Seeger reconnaît que les lieux où Internet est en libre accès pose de nombreux problèmes à la police, car il est impossible de remonter à l'utilisateur, à l'exemple de ceux qui l'utilisent pour s'échanger des photos pédophiles.

M. Seeger indique à la commission qu'il a lui-même rédigé un rapport sur cette question, notamment en vue d'organiser la surveillance de ces lieux par des caméras.

Par ailleurs, s'il se réjouit de l'augmentation de postes dévolus en 2001, M. Seeger souhaiterait que des futurs collègues informaticiens puissent rejoindre le groupe de criminalité informatique, car actuellement, ce groupe est formé uniquement de policiers qui choisissent de se former.

A la demande d'un commissaire, M. Seeger nous explique qu'il existe différents logiciels pour repérer des images à partir de leur format numérique et qu'une machine existe au groupe de criminalité informatique pour procéder à l'écoute de communications sur le réseau. Mais la loi en interdit l'usage. De même, l'enquête sous couverture est possible uniquement dans les enquêtes relatives à des infractions à la loi sur les stupéfiants.

Discussion et vote

L'association Stop Suicide est née de la volonté de plusieurs collégiens de lever le tabou du suicide dans notre société, et plus particulièrement auprès des jeunes. Ce n'est pas une association de prise en charge, mais de prévention.

La pétition qui nous est présentée montre deux aspects : celui d'Internet d'une manière pratique et sa gestion et celui du suicide.

Au niveau pratique, on relève qu'interdire un site est un usage très compliqué et très long, car souvent les sites ne sont pas hébergés en Suisse. On entre donc dans une dimension internationale (ce qui est le propre d'Internet!). Il sied de rappeler qu'il faut une plainte pénale pour entreprendre des démarches judiciaires.

De plus, devant la diffusion de cet outil de communication de plus en plus large auprès de la population, il conviendrait **d'accompagner une réflexion sur ce média et d'assortir à cette expansion une information précise sur les moyens de contrôle**. Un exemple est donné de sites pédophiles référencés dans certains moteurs de recherche sous la mention *droits de l'enfant*.

En outre, **dans nos écoles**, il y a lieu d'engager une étude sur les moyens dont dispose l'enseignant et/ou le groupe informatique pour maîtriser certains accès à des sites (racistes, pornographiques, suicides, ...).

Enfin, la question reste ouverte pour les **cybercafés** qui semblent être un lieu où peuvent se passer beaucoup de choses en toute impunité.

Concernant **le thème du suicide**, la commission a été sensible à cet aspect en apportant le soutien moral aux représentants de Stop Suicide pour qu'ils poursuivent leur travail de prévention au niveau des jeunes de notre canton. Ils ont été encouragés à maintenir leurs contacts avec le Département de l'instruction publique (secrétariat général, Service Santé Jeunesse, ...) ainsi qu'à entrer en relation avec le Département de l'action sociale et de la santé.

On voit donc qu'au travers de cette pétition forte de 1500 signatures le débat s'est ouvert sur des thèmes directs ou indirects à la problématique soulevée.

Lors de son audition, M. Seeger s'était engagé à faire des recherches sur les adresses Internet communiquées par l'association Stop Suicide à la commission. Vous trouverez en annexe des extraits de ses recherches. Nous le remercions chaleureusement pour le temps consacré à cela.

Au vote, **la commission, unanime, décide de renvoyer la pétition 1369 au Conseil d'Etat avec les pistes émises dans ce rapport.**

Nous vous proposons, Mesdames et Messieurs les députés, d'adopter cette proposition de renvoi.

Annexes :

- *extrait de l'écho informatif de Stop Suicide, numéro 2, juin 2001*
- *articles de journaux parlant du sujet*
- *résultats des recherches de M. Seeger, inspecteur au groupe criminalité informatique de la gendarmerie genevoise.*

Pétition

(1369)

contre les sites prônant le suicide des jeunes

Mesdames et
Messieurs les députés,

Le suicide est, en Suisse, la première cause de mortalité de la classe d'âge des 15 à 24 ans. Stop Suicide ne s'engage pas contre l'acte suicidaire, mais contre le fait que tant de jeunes se suicident, alors que leur vie est à vivre.

Der Spiegel a récemment annoncé qu'en Allemagne des sites prônant le suicide et destinés aux jeunes connaissent un succès grandissant.

Dans son édition du 24 février 2001, *Der Spiegel* dénonçait l'existence en Allemagne de sites prônant le suicide et permettant notamment à des mineurs de se procurer des médicaments ou autres ustensiles. Les signataires de cette pétition demandent au Parlement genevois de bien vouloir prendre les dispositions nécessaires pour entamer des recherches par rapport à de tels sites en français et demandent que les logeurs de ces sites soient contactés, afin d'exclure ces sites de la Toile. Les signataires estiment en effet que de tels sites encouragent les jeunes à se suicider avant d'appeler au secours.

N. B. : 1500 signatures
Stop Suicide
Case postale 6502
1211 Genève 6

Jetez vos masques! Vous, qui prônez la mort...

QUI ÊTES-VOUS, VOUS QUI PRONEZ LES SUICIDES DES JEUNES? SACHEZ, EN TOUT CAS, QUE DE NOUS, VOUS NE RECEVREZ AUCUN RESPECT...

Pourquoi ne jetez vous pas vos masques, vous qui donnez des manières de faire pour mourir, vous qui vendez des médicaments mortels à des mineurs, vous qui ne vous faites pourtant remarquer par aucune police, cachés dans la toile, derrière l'écran.

Ces sites offrent l'aide qui évite que les jeunes ne crient au secours

« So zynisch und menschenverachtend geht es Tag für Tag zu in Suizid-Foren des Internet. » Mais c'est surtout le fait qui est choquant, plus que l'acte. En effet, ce qui est ignoble

n'est pas tant le fait que les jeunes, grâce à certains sites (chats), puissent se fournir en médicament, car ils pourraient le faire par un autre moyen. Ce qui est choquant c'est que ces sites donnent le « coup de pouce » dont les jeunes ont besoin pour oser, définitivement, leur acte, plutôt que d'appeler au secours dans l'hésitation. Oui, vous, teneurs de ces sites, vous êtes en réalité les meurtriers de ces jeunes.

Internet éthique?

Ces sites Internet posent, bien entendu, un problème de fond d'éthique sur Internet, tout comme des sites pédophiles, mais nous n'allons pas nous attarder sur cela ici.

Les jeunes ont besoin d'aide

Ce qui est « intéressant », dans ce phénomène que permet Internet, est le fait que les jeunes ont, et en voici la preuve, besoin d'une « aide » pour se suicider. Certes, cette « aide » peut être tous ces éléments bien connus qui poussent au suicide, mais dans le cas précis, il s'agit « simplement » de quelques phrases qui semblent prôner l'acte suicidaire comme étant une preuve de courage, une preuve de force. Le voici, justement le problème.

Les jeunes ne se sentent pas appartenir à cette terre, terre qu'ils sont censés faire évoluer pourtant. Mais cela, bien évidemment, n'est pas rappelé sur ces sites, n'est pas rappelé sur ces pages de la « mort libre ».

¹Irina Repke, Peter Wensierski, Felix Zimmermann, *Der Spiegel*, « Let it be », n°: 9, 24 février 2001:

« C'est ainsi, tellement cyniquement et en non-respect de l'homme que cela se passe, jour pour jour, sur les suicide-forum sur Internet. » (tentative de traduction; FLI)

Sans vouloir conclure hâtivement, ou encore vous laisser patauger dans la douleur que moi-même je vis à la vision de ces sites, je souhaite simplement demander à chaque personne intéressée à combattre ces sites, qui, à notre connaissance, n'existent pas encore en français, de nous contacter et de signer notre pétition qui parviendra à tous les membres et sympathisants de STOP SUICIDE. Nous devons absolument éviter que ce genre de sites ne puisse se développer aussi ici; nous devons absolument éviter que plus de 50'000 « abonnés » ne se laissent aller à la stupidité de ces sites.

Mâcher mes mots pour vous?

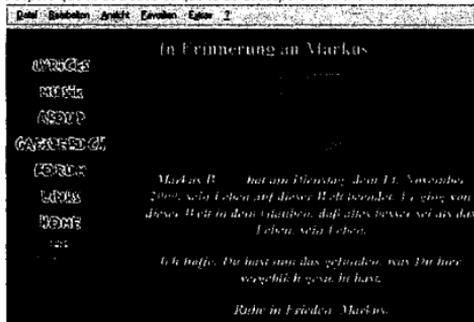
Je ne mâche pas mes mots, mais sachez que de nous, membres de STOP SUICIDE, vous ne recevrez aucun respect.

FLORIAN IRMINGER

Voir aussi: Isabelle Cerboneschi, *Le Temps*, 8 mai 2001: « A un clic de la mort »

Tiré de *Der Spiegel*, op. cit.: « Markus B. a ce mardi, le 14 novembre 2000, terminé sa vie sur cette terre. Il part de ce monde dans l'espoir que tout serait mieux que la vie, sa vie.

J'espère que tu as trouvé ce que tu as désespérément cherché ici. »



Pétition?

Le Comité de STOP SUICIDE, lors de sa réunion du 27 avril 2001, à la Maison de Quartier des Eaux-Vives, a décidé de lancer une pétition, sur le Canton de Genève, afin de sensibiliser, grâce à la commission des pétitions du grand Conseil, les politiciens et afin de demander qu'une recherche soit faite par la police, afin de découvrir si OUI ou NON de tels sites existent en français et afin d'entreprendre des démarches, comme cela est maintenant possible, afin de les faire fermer.

Nous estimons en effet qu'il est de notre devoir, par respect pour les victimes de ce fléau, d'œuvrer contre ces sites...

Demandez des feuilles de pétition!



Des candidats à la mort se rencontrent sur le Web
Suicide : codes d'emploi
 Les sites existent pour en parler ou aller jusqu'au bout,
 sans tabou.

Par LAURE NOUALHAT

Le mardi 15 mai 2001

Lire aussi:

**Sos Amitié passe de l'oral à l'écrit
 Des images sur les derniers mots**

«Le poste des messages sur Ash parce que je ne peux pas en parler autour de moi. J'ai peur que mes amis ou ma famille me poussent à faire une thérapie.»
 William

Cherche partenaire pour suicide.» On ne trouvera pas ce genre d'annonce dans un journal français (la provocation au suicide est réprimée par la loi depuis 1987). Mais on la trouve, sur le Net. Depuis deux ans, des pactes de suicide se nouent sur le réseau entre inconnus qui veulent en finir. Combien? Nul ne le sait. Quelques-uns ont eu ces derniers mois un fort écho médiatique - privilège de la nouveauté -, tel le suicide de ce couple de Japonais qui s'était rencontré sur un site consacré au suicide. Même émoi en décembre dernier lors de l'arrestation d'un sud-coréen de 19 ans, qui avait «aidé» un suicidaire à passer de vie à trépas. Internet, ultime gouffre des désespérés?

Liberté. De nombreux sites et forums sont consacrés au suicide. Ouvert en 1988 aux Etats-Unis, à l'origine pour s'interroger sur les vagues de suicides pendant les vacances, le forum Ash (alt.suicide.holiday) a peu à peu fédéré une communauté importante. Un site (ash.xanthia.com) est né depuis, qui reçoit plus de 50 000 visites par mois, de tous les coins du monde. Le webmestre d'Ash se défend de promouvoir le suicide. *«La communauté des "ashers" partage des valeurs différentes du reste de la société. La majorité des gens considère que la vie humaine est ce qu'il y a de plus précieux. Nous, nous pensons que c'est la liberté individuelle. Nous pensons que les gens ont le droit de se suicider. Attention, nous ne sommes pas là pour les persuader de le faire mais nous ne les en dissuadons pas non plus.»*

Un «contributeur» régulier du forum va jusqu'à comparer Ash à un «arrêt de bus, pour la mort. En attendant le bus, nous parlons ensemble. Quand il arrive, certains montent dedans, d'autres non». Il arrive parfois que certains prennent le bus sous les «yeux» de tous, alors qu'ils discutent en direct. Mais de bonnes âmes veillent. Les internautes d'alt.christnet.prayer (un forum chrétien) viennent souvent discuter avec les «ashers». Jerry navigue entre les deux groupes depuis 1995: *«Il ne faut jamais prêcher avec eux, sinon, ils nous évacuent. Il faut les écouter, essayer de comprendre. Le plus dur, c'est de tolérer leur discours, qui est insupportable.»* Mary, dont le conjoint s'est

donné la mort il y a deux ans, désespère de convaincre ses interlocuteurs. *«Les discussions sont toujours très violentes. Ils ne veulent pas entendre ce que j'ai à leur dire. Ils sont quand même face à une grande détresse et refusent notre aide.»*

Sans tabou. Ces grands discours sur la beauté de la vie, l'espoir ou la foi sont mal supportés par certains «ashers», même si le principe du newsgroup est d'échanger sans tabou. *«Mon heure est venue, c'est tout, explique Tim. Je ne lance pas de SOS et je ne veux pas de ces bouées grossières que nous jettent les interventionnistes.»* William n'en veut pas non plus: *«Je poste des messages sur Ash parce que je ne peux pas en parler autour de moi. J'ai peur que mes amis ou ma famille me poussent à faire une thérapie, ou un séjour dans un hôpital psychiatrique. C'est bien la dernière chose dont j'ai envie. Sur Ash, on ne me juge pas et on se ressemble tous un peu.»*

Internet facilite-t-il le passage à l'acte? Aujourd'hui, aucune étude ne permet de l'affirmer. Pour les «ashers», au contraire, le forum permettrait de différer l'échéance. *«Sur Ash, j'ai vu que je pouvais en parler librement et ça, ça m'a vraiment aidé. Le suicide, j'y pense depuis quatre ans et je veux garder cette option possible. Ma décision ne peut pas être influencée par un forum du Net, croyez-moi.»* En 1997, pour sa thèse de fin d'études, le docteur Stéphane Rieu a recensé les types d'informations qu'un suicidaire pouvait dénicher en ligne. *«L'utilisateur débutant est assez bien protégé car il va interroger des moteurs de recherche "humains" qui évaluent les sites avant de les référencer. L'internaute qui connaît le ftp [protocole de téléchargement] ou les groupes de discussion trouve absolument tout ce qu'il veut. Méthodes et interlocuteurs.»*

Phénobarbital. Jens, musicien allemand, a ainsi trouvé sur le forum des méthodes pour en finir sans souffrir. Sur les conseils d'un asher, il a commandé du phénobarbital en ligne car il ne peut pas s'en procurer librement en Allemagne. *«Vous savez ce qui me déprime le plus? C'est que je dois attendre quatre semaines avant livraison. Je dois aller bosser, voir des amis, faire comme si tout était normal.»* Sur Ash, beaucoup lui souhaitent du courage pour cette ultime attente.

En France, le site de prévention Infosuicide, né l'an dernier, se contente d'envoyer les personnes sur des adresses près de leur résidence. *«Parce que c'est en allant au contact que l'on parvient parfois à convaincre les gens»,* explique son responsable, Philippe Carrette, membre de la coordination de l'Union nationale pour la prévention du suicide. *«Le contact virtuel nous inquiète. Il est impossible de mesurer son impact pour le soignant.»* Avec l'expérience, il s'est rendu compte qu'il y avait *«quelque chose à faire en ligne, mais certainement pas de la consultation: plutôt de l'écoute, du dialogue».*

Marie Choquet, chercheuse à l'Inserm, face aux forums consacrés au suicide:

«Discuter dans l'anonymat du Web, c'est plus facile»

Recueilli par LAURE NOUAHLAT

«Les internautes se répondent, expriment leurs points de vue... C'est déjà un pas. Je ne suis pas sûre qu'ils se poussent tous au suicide, ils peuvent s'aider.»

Marie Choquet est chercheuse à l'Inserm. A cette spécialiste du suicide chez les adolescents (1), *Libération* a demandé de livrer ses impressions à chaud sur des sites et des groupes de discussion relatifs au suicide. Elle découvre pour la première fois les forums alt.suicide.holiday et alt.suicide.methods.

«*C'est horrible!*», lâche-t-elle dès la page d'accueil de ash.xanthia.com, le site de la communauté des «ashers» - ceux qui fréquentent le groupe de discussion alt. suicide.holiday (a.s.h.). Des têtes de mort accueillent le visiteur ainsi qu'un avertissement: certains contenus du site peuvent choquer. Défendant le «droit au suicide» et orientant vers d'autres sites spécialisés, xanthia recueille des centaines de témoignages et de points de vue. A leur lecture, l'horreur du début laisse place à la perplexité. «Pour le coup, ils se posent des questions très directes. Ça doit les aider de constater qu'ils peuvent lire et écrire sans tabou sur le sujet.»

Dépendants. Face au mail de Mandy, détaillant sa 35e tentative de suicide, la chercheuse se désole. «Cette jeune femme est "dépendante" à l'acte. Quand on effectue une tentative, immédiatement après, le milieu médical et la famille se mobilisent. Et dès qu'il y a une rechute, le malade se sent délaissé, et il recommence.» Pour elle, un «suicidant» (personne suicidaire et/ou qui a déjà commis une tentative de suicide) qui va sur le Net n'effectue pas une démarche ordinaire. «Tous les moyens de mettre fin à ses jours sont faciles à se procurer. Aller sur ce genre de sites veut surtout dire qu'on y pense, mais pas qu'on va forcément le faire.»

Face au groupe dévolu aux techniques du suicide, Marie Choquet estime: «Contrairement au livre *Suicide: mode d'emploi* (interdit en 1982, ndlr), où le lecteur était seul face au texte, on n'est pas isolé dans cet espace de discussion. Les internautes se répondent, s'apostrophent, expriment leurs points de vue... C'est déjà un pas. Je ne suis pas sûre qu'ils se poussent tous au suicide, ils peuvent s'aider. Ce sont d'abord des gens qui ont envie de parler suicide entre eux, sujet intime et tabou... En discuter dans l'anonymat du Web est plus facile que d'en parler à son entourage.»

A priori, les «ashers» n'ont pas de formation spécifique en psychologie pour s'entraider. «Ce n'est pas nécessaire. On ne sait jamais quel mot va toucher telle personne.» Au message d'un désespéré, un des visiteurs du newsgroup répond: «J'espère que

ça va mieux.»

Risques. «Celui-là, il n'a rien compris, regrette Marie Choquet, autant ne rien répondre que d'être à côté de la plaque à ce point-là.» Sur les pactes de suicide conclus entre internautes, rien de neuf. «Le suicide à deux a fait couler beaucoup d'encre, ça existait bien avant Internet. Mais sans doute le Net facilite-t-il les rencontres puisque les suicidaires ou les suicidants se retrouvent entre eux.» Internet, vecteur de rencontres, on le savait. Le cas de ce Sud-Coréen, arrêté en décembre pour avoir poignardé un suicidaire qui lui demandait de l'aider, l'inquiète. «On court un vrai risque de demander à une tierce personne de vous aider à vous tuer: celui de ne plus être maître de sa décision, au dernier moment.»

Faut-il réguler l'accès à ces sites? «Sûrement pas. Je ne suis pas pour l'interdiction d'une manière générale. Pour la drogue: on croyait tout résoudre en interdisant et en punissant. Résultat, aujourd'hui, un jeune sur six fume du cannabis quotidiennement!» Néanmoins, impossible de savoir si «le fait de parler de suicide lève le tabou du passage à l'acte». Au bout de deux heures de navigation, Marie Choquet finit par trouver à ces forums un petit air de courrier des lecteurs. «Quelle grande solitude, tout de même! Ces sites et ces groupes de discussion valent mieux que rien du tout, mais ils ne résolvent rien.»

(1) Libération du 12 mai 2001

Saisir un mot significatif pour retrouver un article:

Retour au sommaire [Multimédia](#)

©Libération



Suicide en ligne, mode d'emploi

En Corée du Sud, les sites d'aide au passage à l'acte se multiplient.

Par LAURE NOUALHAT

Le mercredi 20 décembre 2000

Les autorités sud-coréennes viennent de lancer deux enquêtes sur des sites spécialisés dans l'aide au suicide. On en dénombrerait entre 30 et 40 en Corée du Sud, selon la presse locale. Un jeune Coréen de 19 ans a été arrêté la semaine dernière pour avoir donné un coup de main à un candidat au suicide (il l'a poignardé). Trop effrayé à l'idée de mettre fin à ses jours lui-même, ce dernier avait lancé un appel via un site dévolu au suicide, offrant 800 dollars à celui qui l'aiderait à quitter ce monde. La bonne âme qui a proposé ses services n'en était pas à son premier essai: il avait déjà répondu à des demandes similaires de trois autres personnes (lesquelles avaient finalement changé d'avis *in extremis*).

«Pacte de mort». Certains sites d'aide au suicide se contentent de décourager les candidats au grand saut, mais la plupart proposent des recettes pour en finir à coup sûr. On y trouve une liste de poisons, les dosages de médicaments imparables, le descriptif de méthodes efficaces, des ouvrages à consulter... Certains sites vont jusqu'à mettre en relation les suicidaires avec des personnes susceptibles de résoudre leur problème très directement. Le phénomène existe aussi au Japon. En octobre, un homme et une femme ont signé un «pacte de mort» après s'être rencontrés sur un site de ce genre. En France, la provocation au suicide est interdite depuis 1987. Le livre *Suicide mode d'emploi* de Claude Guillon et Yves Le Bonniec, paru en 1982, avait suscité une vive controverse avant d'être finalement censuré

Saisir un mot significatif pour retrouver un article:

Retour au sommaire [Multimédia](#)

A un clic de la mort

Le Temps
8/12/2001

L'augmentation des cas de «suicides» de jeunes qui se sont connus sur Internet et ont décidé de mourir ensemble inquiète les spécialistes de la prévention. Une association genevoise réclame que les autorités prennent des mesures pour interdire certains sites incitatifs

Isabelle Cerboneschi

Hans était Autrichien, il avait 19 ans. Cela faisait un an qu'il avait arrêté les cours de cuisine. Un an qu'il était sans emploi et traitait son mal de vivre à Innsbruck, la ville où il vivait. Directement. «C'était un gentil garçon. Sa mère une femme divorcée, sans problème, avait bien essayé de lui faire suivre une psychothérapie, mais il n'avait pas voulu», explique-t-on à la gendermerie d'Innsbruck.

Des prédateurs surfent sur le Net à la recherche de victimes

Il avait pers. l'habitude d'aller surfer sur le Web, sur les forums où l'on confie ses envies de mourir, où l'on se donne des conseils sur la meilleure manière d'y parvenir et où l'on cherche des partenaires candidats au suicide à deux. Hans y avait rencontré virtuellement ce- lui avec qui il allait sceller son des- tin. Un Allemand divorcé, deux enfants, souffrant de dépression, âgé de 53 ans. Ils ont décidé, d'en fi- nir ensemble dans la nuit du 8 avril dernier. Ils ne s'étaient jamais ren- contrés auparavant. Le jeune homme a acheté deux fusils à pompe dans une armurerie d'Innsbruck. Un chasseur a re- trouvé les deux corps dans une voi- ture près d'une forêt le 9 avril der- nier. C'est le meilleur ami du jeune homme qui a déposé l'alerte. Il avait reçu un message SMS 50 jours por- table. Hans lui disait qu'il ne pou- vait pas vivre plus longtemps. Les enquêteurs ont retrouvé les sites où

donne au participant le sentiment d'appartenir à une tribu. Ils sont conçus pour attirer les jeunes», analyse Chris Bales, directeur d'analyse de la prévention de la fondation Web de cette institution de préven- tion du suicide, présente dans 4 pays, est consultée. 4000 fois par jour. Mais cela ne suffit pas pour donner les forums négati- fs. Lorsque l'on entre «je veux m- suicider» sur certains moteurs de recherche, les deux premiers sites proposés sont incitatifs. Il faut aller jusqu'au 13e pour en trouver un qui fasse de la prévention. Quar- vous êtes un peu fragile, vous j- poussez pas la recherche jusque-!

«On ne peut pas interdire ces sites: le suicide n'est pas un acte illégal en soi»

Il faudrait que les moteurs de r- cherche nous aident qu'ils dirigent la personne d'abord vers un site de prévention», explique Chris B- «C'est impossible à réaliser avec l- moteurs de la deuxième génér- tion comme Google: ils n'ont p- été conçus pour faire des tris intel- gens», répond David Kerr, direc- teur d'Internet Watch Foundation, une fondation anglaise en fav- d'une réglementation d'Internet.

Créées à l'origine pour lutt- contre la pédophilie sur le Net, associations de ce type commencent à se sentir concernées et homologues australiens m'a envo- un article paru dans *The Australian* sur le double suicide qui s'est c- roulé en Autriche. Malheureuse- ment, les réponses sont mitigées. On peut encourager ces sites- avoir une équipe reconstruisant par un filtre. Les parents pou- raient en mener leur ordina- afin de protéger leurs enfants



GINA DE CORNIGLIAN

<http://www.churchofeuthanasia.org/snuffit2/...>

Site représentatif du 1^{er} amendement* de la Constitution américaine laissant la libre expression aux citoyens de ce pays. Vous pouvez y trouver tout type d'informations à propos de l'avortement, le cannibalisme, la sodomie et le suicide. Un peu poussé à la dérision mais quelque peu choquant au demeurant.

Registrant:

Church of Euthanasia (CHURCHOFEUTHANASIA-DOM)
pobox 261
Somerville, MA 02143
US

Domain Name: CHURCHOFEUTHANASIA.ORG

Administrative Contact, Billing Contact:

Chris Korda (CK175-ORG) coe@NETCOM.COM
Church of Euthanasia
pobox 261
Somerville,, MA 02143
US
617 776-8592

Technical Contact:

tech_support (TE864-ORG) tech_support@ENVIROWEB.ORG
Enviroweb
5801 Beacon St. Suite 2
Pittsburgh, PA 15217
US
412-420-6400
Fax- 412-420-6404

Record last updated on 21-May-2001.

Record expires on 13-Jun-2003.

Record created on 13-Jun-1998.

Database last updated on 20-Dec-2001 20:57:00 EST.

Domain servers in listed order:

DNS.ENVIROWEB.ORG	209.166.166.221
DNS2.ENVIROWEB.ORG	216.27.159.45

*** Amendment I**

Congress shall make no law respecting an establishment of religion, or prohibiting the free exercise thereof; or abridging the freedom of speech, or of the press; or the right of the people peaceably to assemble, and to petition the government for a redress of grievances

Insp. SEEGER
5 07-11

<http://ash.xanthia.com/ashnazg.html>

Ce site est représentatif du « newsgroup » appelé - alt.suicide.holiday -. Il se trouve sur le serveur de la société américaine XANTHIA qui propose des hébergements payants. Le site diffuse une série d'autres moyens de communications entre personnes auxquels il y a lieu d'adhérer pour obtenir plus d'informations. L'acceptation se fait par un modérateur. Nous n'avons rien entamé pour s'introduire dans ce genre de milieu, faute de base légale.

xanthia.com
Request: xanthia.com

Registrant:
Xanthia Enterprises (XANTHIA-DOM)
2930 Bridge Hampton Ct.
Falls Church, VA 22042
US

Domain Name: XANTHIA.COM

Administrative Contact, Technical Contact, Billing Contact:
Jones, Thomas H (THJ2) ns-admin@XANTHIA.COM
Xanthia Enterprises
2930 Bridge Hampton Ct.
Falls Church, VA 22042
(703) 560-2687 (FAX) (301) 230-5852

Record last updated on 14-Sep-2000.
Record expires on 28-Sep-2002.
Record created on 27-Sep-1995.
Database last updated on 20-Dec-2001 20:57:00 EST.

Domain servers in listed order:

NS1.XANTHIA.COM	66.92.156.196
NS2.XANTHIA.COM	66.92.156.222

Insp. SEEGER
S 9711



<http://www.voy.com/12390>

Il s'agit d'un forum appelé « 12390 » qui se trouve sur le serveur de www.voy.com, site offrant la création gratuite de tels vecteurs de communications entre personnes. Il y a des centaines d'articles postés qui relatent autant les méthodes de suicides possibles que les expériences vécues. Je n'ai pas pris le temps de tout consulter.

Registrant:

Voyager Info-Systems (VOY-DOM)
8693 Wilshire Blvd. Suite #117
Beverly Hills, CA 90211
USA

Domain Name: VOY.COM

Administrative Contact, Technical Contact, Billing Contact:

Sahebi, Rudi (RS137) rsahebi@VOYAGER.COM
Voyager Info-Systems
311 N. Robertson Blvd., Suite #778
Beverly Hills, CA 90211
(310) 652-3288

Record last updated on 30-Aug-2001.

Record expires on 27-Aug-2002.

Record created on 26-Aug-1994.

Database last updated on 20-Dec-2001 20:57:00 EST.

Domain servers in listed order:

VOLTAIRE.VOYAGER.COM	209.55.84.10
NS.VIA.NET	209.81.9.1

insp. SEEGER
S 9711

<http://freitodforum.de.vu>

Cette adresse est simplement redirigée vers le site <http://freitod.mainchat.de>. Rien de spécial à l'exception d'un type de nom de domaine spécial dont l'identification du propriétaire se fait par requête auprès de ce dernier, facile de rester anonyme ...

Insp. SEEGER
S 9711

<http://freitod.mainchat.de>

Afin d'accéder à ce forum de discussion, il y a lieu de s'enregistrer en tant qu'utilisateur référencé, ce que j'ai fait de manière anonyme. Ensuite, je me suis rendu dans le canal « Selbsttötung » où il n'y avait aucun autre participant ; l'activité sur ce genre de forums se faisant essentiellement la nuit.

Ce site est hébergé par une société informatique du nom de **FIDIEN GmbH** qui propose des solutions de logiciels permettant la création de forums de discussions. Voir aussi : www.mainchat.de.

domain: fidion.de
descr: descr:
descr: Gerhard Schneider
descr: Schadewitzstr. 22
descr: D-97074 Wuerzburg
descr: Germany
nserver: chat.main.de
Address: Main Media GmbH
Address: Berner Strasse 2
City: Wuerzburg
Pcode: 97084
Country: DE
Phone: +49 931 79 00 20 43
Fax: +49 931 781262
Email: fido@main.de
Changed: lastchange@denic.de 20000321
Source: DENIC

Insp. SEEGER
S 9711